




info@rivieredunord.net 

(506) 732-3242 

(506) 732-3217 

393, Rue Acadie, Grande-Anse, N.-B. E8N 1E2 

rivieredunord.net 

AVIS PUBLIC

Arrêté de zonage de Grande-Anse

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la Ville de Rivière-du-Nord a l'intention de modifier son arrêté de zonage pour le secteur de Grande-Anse en modifiant la proposition particulière (PP-1) sur le terrain portant le numéro d'identification (NID) (20079596) et étant situé au 394, rue Esna. Le but de cette modification est d'ajouter les usages de vente de véhicules automobiles, de camions, de machinerie lourde et d'équipement usagé aux usages déjà permis par la proposition particulière.

Une audience publique, au cours de laquelle seront examinées les objections écrites aux modifications proposées, aura lieu le 19 novembre 2024 à la salle du conseil de l'édifice municipal de Saint-Léolin situé au 117, rue des Prés.

Toutes objections ou commentaires écrits doivent :

- être adressés à la Greffière municipale de la Ville de Rivière-du-Nord, 393, rue Acadie, Grande-Anse, NB E8N 1E2;
- énoncer les raisons de s'opposer à l'arrêté; et
- être reçus au plus tard le 15 novembre 2024 à midi.

Quiconque désire défendre les objections écrites ou s'y opposer a le droit d'être entendu aux temps et lieu fixés ci-dessus. Toute personne intéressée à consulter l'arrêté peut le faire en se présentant à l'Hôtel de Ville de Grande-Anse, de 8h00 à 16h30 du lundi au jeudi, et de 8h00 à midi le vendredi, à l'adresse ci-haut indiquée.